Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 20 (1962)

Heft: [1]: L'ingénieur et l'économiste dans l'entreprise

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'économique: on décréta l'interdiction de l'émigration des ouvriers de peur de perdre de la main-d'œuvre, tandis que la Révocation de l'Edit de Nantes forçait à l'expatriation beaucoup de ceux qui, par leur intelligence, assuraient la prospérité du pays.

Voilà, Messieurs les chefs d'entreprises, quelques destins de ceux qui vous ont précédés, quelques exemples dont on peut s'inspirer, quelques fautes qu'il ne faut pas commettre. Cependant pour terminer sur une note résolument encourageante, je voudrais vous rappeler qu'un chef d'entreprise connut après sa mort la double gloire d'être canonisé puis chansonné. L'histoire en est fort ancienne mais vaut la peine d'être rappelée. Le roi Clotaire ayant décidé de faire fabriquer un trône en or livra la quantité de métal nécessaire. L'atelier qu'il avait chargé de ce travail lui fournit non un, mais deux trônes. Car le chef de l'entreprise, ayant déjà le goût des formes allégées, avait si judicieusement réparti le métal qu'il put construire deux sièges semblables.

De là à nommer cet habile homme grand maître de la Monnaie puis, après qu'il eût embrassé l'état ecclésiastique, lui confier une communauté religieuse et industrielle de 500 membres, il n'y eut qu'un pas, vite franchi.

Et c'est ainsi que Eligius devint le grand saint Eloi, que non seulement il aida le roi Dagobert dans une circonstance délicate rappelée par la chanson, mais qu'il devint patron des orfèvres et de tous les ouvriers qui manient le marteau.

Admirable destin que je souhaite à tous les chefs d'entreprises.



Charpentes métalliques

Conduites forcées

Réservoirs toutes capacités

GIOVANOLA FRÈRES S.A. - Monthey (Vs)